

République Française
Département : AISNE
Arrondissement : Soissons
VAUDESSON - COMMUNE

-
-

Procès verbal

Le mardi 12 août 2025 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 06 août 2025, s'est réunie sous la présidence de Christian MÉRIAUX.

-

Secrétaire de la séance : Virginie MARQUET

Présents : Virginie MARQUET, Christian MÉRIAUX, Dominique FREITAS, Nicolas URVILLE, Anthony HECQ, Sébastien PERNET, Sylviane LEROY, Frédéric VERITE

Représentés : Aurore LALLIER représentée par Christian MÉRIAUX

Absents et excusés : Michael PRONGUE

Début de séance 19h02

Ordre du jour :

-Délibération pour décision modificative 1 -Budget eau

-Fonds de solidarité logement 2025

-

Délibérations du conseil :

Subvention pour le FSL (N° DE_027_2025)

Le Maire, Christian MÉRIAUX informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental nous demande de délibérer sur la participation au financement du FSL. Ce fonds de solidarité pour le Logement vient en aide aux personnes ayant des difficultés pour accéder à un logement décent et d'y disposer d'eau, énergie et téléphone. La participation volontaire s'élève à 0.65 € par habitant. A raison de 238 habitants, la participation de notre Commune s'élèverait à un montant de 154€70 pour l'année 2025.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **DÉCIDE** de participer au financement du FSL pour un montant de 154€70.

Délibération : adoptée

Décision modificative n°1 (N° DE_026_2025)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget eau (5001) de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

66111	Intérêts réglés à l'échéance	+10200.00	
6063	fournitures entretien et petit équipement	-2 000.00	
6068	autres matieres et fournitures	-7 000.00	
61523	entretien réparations réseaux	-1 200 .00	

TOTAL :

0.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité d'approuver la décision modificative.

VOTE

POUR	CONTRE	ABSTENTION
9	0	0

Délibération : adoptée

Questions diverses :

* Retrait d'un administré sur l'offre d'achat de 3m3 de bois de la commune, ils sont donc remis en vente.

* Le terrain de Me Foulon avec les peupliers est à vendre.

Une personne a fait une offre de 6 000€

La fille de Me Foulon demande à la mairie si elle est intéressée.

Superficie environ 3 075 m2

Parcelle non constructible (vu PLU)

Le conseil demande à Mr le Maire de voir avec un notaire pour le prix au m2pour définir un montant.

* Remettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion la mise en place de caméra dans le village sur des points stratégiques.(Demande de devis)

Christian MÉRIAUX
Président de séance



Virginie MARQUET
Secrétaire de séance